

# Corrigé du sujet d'histoire-géographie et d'enseignement moral et civique

Diplôme national du brevet, série générale, Centres étrangers 2026  
Sujet 26GENHGEMCG11

Voici une proposition de corrigé, exercice par exercice. Les réponses courtes vont droit au but, comme on les attend le jour de l'épreuve : un mot, une expression ou une courte citation du document. Pour les développements construits et le discours d'EMC, le texte rédigé sert de modèle : il montre une réponse possible, bien organisée, sans être la seule acceptable.

## Sous-épreuve d'histoire-géographie (40 points)

### Exercice 1 : analyser et comprendre des documents en géographie (15 points)

*Géographie : la France et l'Union européenne, la France et l'Europe dans le monde.*

#### Document 1

#### 1. Le passage qui précise la localisation de la région indopacifique

Le passage à recopier est le suivant :

« qui s'étend des côtes orientales de l'Afrique à l'Océanie et couvre l'océan Indien et l'océan Pacifique ».

#### 2. Justifier que la France est une puissance de l'Indopacifique

Deux éléments du texte le montrent. D'abord la France possède des territoires d'outre-mer situés dans les deux océans, sur lesquels vivent environ 1,5 million de citoyens français. Ensuite près de 90 % de sa zone économique exclusive, la deuxième plus grande au monde derrière celle des États-Unis, se trouve dans cette région.

#### Document 2

#### 3. Des territoires ultramarins qui assurent une présence mondiale

Les territoires ultramarins français sont répartis dans tous les océans : la Guadeloupe et la Martinique dans l'Atlantique, la Réunion et Mayotte dans l'océan Indien, la Polynésie et la Nouvelle-Calédonie dans le Pacifique. Grâce à eux la France est présente sur presque toute la planète et dispose de la deuxième zone économique exclusive du monde.

#### Documents 1 et 2

#### 4. Deux territoires ultramarins français en Indopacifique

Par exemple **la Réunion** (océan Indien) et **la Nouvelle-Calédonie** (océan Pacifique). On accepte aussi Mayotte, la Polynésie française, Wallis-et-Futuna ou les Terres australes et antarctiques françaises.

#### 5. Les différentes formes de la puissance française et européenne en Indopacifique

La puissance française y prend plusieurs formes. Elle est d'abord territoriale et maritime : grâce à ses outre-mer la France contrôle une immense zone économique exclusive, la deuxième du monde. Elle y entretient aussi une présence militaire. Elle est ensuite économique, car la région est traversée par des routes commerciales et des réseaux numériques essentiels à ses intérêts. Elle est enfin diplomatique : dès 2019 la France s'est dotée d'une stratégie indopacifique et défend le multilatéralisme pour tenir son rang dans le monde. Cette puissance

s'appuie sur l'Union européenne, qui détient seule la compétence pour signer les accords commerciaux et donne à l'action française un poids bien plus grand.

## **Exercice 2 : maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères historiques (25 points)**

*Histoire : le monde depuis 1945.*

### **1. Développement construit : la guerre froide, un affrontement idéologique, culturel et militaire (18 points)**

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, deux grandes puissances dominent les relations internationales : les États-Unis et l'URSS. Anciens alliés contre l'Allemagne nazie, ils s'opposent désormais et entraînent le globe dans un monde bipolaire. Cette rivalité, appelée guerre froide, ne débouche pas sur un affrontement direct entre les deux Grands mais se joue sur tous les terrains, à la fois idéologique, culturel et militaire.

L'affrontement est d'abord idéologique. Les États-Unis défendent le capitalisme et la démocratie libérale, fondés sur la propriété privée, le marché et les libertés individuelles. L'URSS promeut le communisme, c'est-à-dire un parti unique et une économie dirigée par l'État. Chaque camp est convaincu de représenter le meilleur modèle de société et cherche à l'étendre au reste du monde, ce qui partage la planète en deux blocs rivaux.

Cette opposition est aussi culturelle. Chaque camp utilise la propagande, le cinéma, le sport et la science pour séduire et affirmer sa supériorité. Les États-Unis diffusent le mode de vie américain, sa musique et ses films, tandis que l'URSS met en avant ses réussites collectives. La conquête de l'espace devient une véritable vitrine : le premier satellite soviétique en 1957 puis le premier pas américain sur la Lune en 1969 sont brandis comme des victoires de chaque système.

L'affrontement est enfin militaire. Les deux Grands se lancent dans une course aux armements et accumulent les armes nucléaires, au point de pouvoir se détruire mutuellement. Ils se regroupent dans des alliances militaires opposées : l'OTAN autour des États-Unis en 1949, le pacte de Varsovie autour de l'URSS en 1955. Plusieurs crises font monter la tension, comme le blocus de Berlin, la construction du mur en 1961 ou la crise de Cuba en 1962. Les deux camps s'affrontent aussi indirectement, par pays interposés, lors des guerres de Corée et du Vietnam.

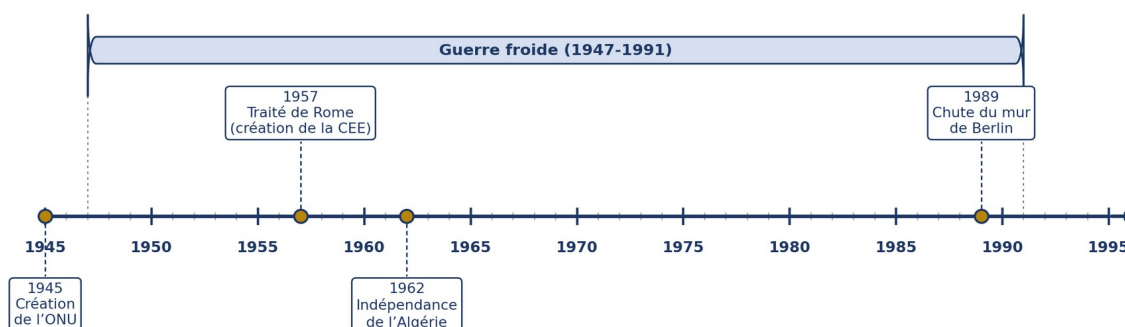
Pendant près de quarante-cinq ans la guerre froide a donc structuré les relations internationales sans jamais provoquer de guerre directe entre les deux puissances, grâce à l'équilibre de la terreur nucléaire. Cet affrontement total prend fin avec l'effondrement du bloc soviétique, marqué par la chute du mur de Berlin en 1989 puis la disparition de l'URSS en 1991.

### **2. Repères historiques : nommer, relier et situer (7 points)**

**Nommer les deux événements (question 1).** La première image, une affiche de la « Communauté européenne » qui promet la libre circulation des personnes et des marchandises, renvoie au **traité de Rome** et à la création de la CEE en 1957. La seconde photographie montre des personnes rassemblées autour d'un pan de mur couvert de graffitis : elle représente la **chute du mur de Berlin** en 1989.

**Relier les événements encadrés à leur date (question 2).** La création de l'ONU se relie à 1945 et l'indépendance de l'Algérie à 1962.

**Situer la guerre froide (question 3).** La période se représente par un figuré linéaire, une bande ou un trait épais, qui s'étend de 1947 à 1991. La frise complétée se présente ainsi :



## Sous-épreuve d'enseignement moral et civique (20 points)

### Exercice 3 : mobiliser des compétences issues de l'enseignement moral et civique (20 points)

*Situation pratique : s'engager pour la France, un État démocratique.*

#### Document 1

##### 1. Présenter Robert Badinter et la raison de son entrée au Panthéon

Robert Badinter était un avocat et un homme politique, ministre de la Justice et garde des Sceaux au début des années 1980. Il entre au Panthéon avant tout parce qu'il a obtenu l'abolition de la peine de mort en France, le 9 octobre 1981. Son combat incarne un engagement de toute une vie au service des valeurs de la République.

##### 2. Comment la République rend hommage à Robert Badinter

La photographie montre son grand portrait installé entre les colonnes du Panthéon, sous la devise « Aux grands hommes la patrie reconnaissante », encadré par ses propres mots : « La justice française ne sera plus une justice qui tue » et « La peine de mort est abolie ». En organisant cette cérémonie officielle, présidée par le chef de l'État et ouverte au public, la République honore solennellement sa mémoire et reconnaît la valeur de son combat.

#### Document 2

##### 3. Deux conditions pour entrer au Panthéon

Il faut d'une part incarner les idéaux républicains, c'est-à-dire refléter les valeurs fondamentales de la République. Il faut d'autre part que la personne, de son vivant ou par la voix de ses descendants, ait approuvé le principe de cette entrée au Panthéon.

#### Documents 1 et 2

##### 4. Un engagement citoyen aux formes variées

L'engagement peut prendre des formes très différentes. Il peut être politique, comme celui de Robert Badinter devenu ministre pour faire changer la loi. Il peut aussi être associatif et passer par le bénévolat, la défense d'une cause, le vote ou encore le service civique. On peut s'engager seul ou avec d'autres, par de petites actions comme par de grands combats.

##### 5. Discours pour les semaines de l'engagement

S'engager, ce n'est pas réservé aux adultes ni aux grands personnages : chacun peut agir à son niveau, dès aujourd'hui. Individuellement, je peux devenir délégué de classe ou éco-délégué, aider un camarade en difficulté ou veiller au respect des autres autour de moi. Collectivement, je peux participer à une association, organiser une collecte de solidarité ou

une action pour protéger l'environnement de mon quartier. Plus tard, le vote, le don du sang ou le service civique seront d'autres manières de servir la collectivité. S'engager, c'est faire vivre la démocratie et montrer que l'on tient à la société dans laquelle on vit. Comme Robert Badinter l'a prouvé, une seule volonté déterminée peut faire avancer tout un pays.

### **Pour aller plus loin**

Pour consolider les notions qui résistent encore, des [Cours particuliers d'histoire géographie](#) permettent d'avancer à son rythme, question après question.

Et pour réviser à fond juste avant l'épreuve, le [Stage de révisions au brevet](#) reprend les points clés pendant les vacances.